

no 3

RAPPORT.

Aux Honorables Chevaliers, Citoyens et Bourgeois du
Bas-Canada assemblés en Parlement Provincial.

LES Soussignés, Commissaires pour compléter l'exploration de certaines parties de cette province, sous l'autorité d'un acte passé dans la neuvième année du règne de Sa Majesté, intitulé, " Acte pour affecter " certaines sommes d'argent pour explorer plus complètement certaines parties de la province," ont l'honneur de faire rapport pour l'information de votre honorable chambre, que le déficit des fonds affectés " pour explorer l'étendue de pays au nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent, communément appelée Postes du Roi, et les terrains adjacens," monta à la somme de deux cent trente-neuf louis huit schelins et onze deniers et-demi courant, qu'ils ont payé, et ils ont transmis les pièces justificatives touchant les dépenses à l'autorité à qui il appartient.

Que la balance de deux cent soixante louis onze schelins et un demi-denier courant, a été appliquée comme suit, savoir :—

~~A explorer~~ et l'étendue de pays triangulaire située au-dessous de Québec, entre le fleuve Saint-Laurent et la Rivière Saguenay, ayant pour extrémité un point tout vis-à-vis Tadousac, et pour base une ligne courant à partir de la Baie des Ha-Ha à aller au Cap Tourmente, laquelle étendue a été explorée par M. Andrews, sous les instructions qu'il a reçues des Commissaires soussignés. Son rapport est ci-joint sous la lettre A. ref.

Québec, 22 Mars 1830.

A. STUART.
DAVID STUART.

A